

L'Insulaire

Bulletin d'information publié par
la Corporation des propriétaires de l'île
pour la conservation de l'île Verte. (CPICIV)

Mot de l'éditeur

C'est avec plaisir que nous vous présentons ce présent numéro de l'Insulaire, numéro que la CPICIV distribue encore une fois à l'ensemble des résidents de l'île.

Nous continuons à glaner de l'information pour vous et nous vous remercions de celle que vous nous faites parvenir. En effet, nous croyons que l'Insulaire est un outil de communication unique, pouvant desservir notre communauté, créant un réseau d'échange entre nous tous.

Dans cet esprit, nous continuons donc à solliciter votre collaboration, et ce de mille façons: partager vos découvertes, vos souvenirs, donner votre opinion, faire des commentaires...

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter de Joyeuses Pâques.

L'éditeur.

J. Paul Deschênes, 514-347-4116

Pignon sur rue...
Robert Desrosiers, 514-744-0522
CPICIV CP 287 Isle Verte GOL 1K0

Charlotte Gingras, 514-281-8392

S O M M A I R E

page 1 : sommaire et mot de l'éditeur
page 2 : l'Environnement sur l'île
page 4 : l'île Verte telle que je la vois...
page 5 : In memoriam

page 6 : Une île, un cas
page 7 : La déchetterie...
page 8 : Votre compte de taxes (J.P.D)

L'environnement sur l'Île

Sur l'île ou ailleurs, l'environnement c'est pareil! L'environnement c'est l'environnement; il n'y a pas de quoi en faire un plat! Ce sont là des propos que personne ne peut soutenir, encore moins s'il est un insulaire, fut-il résident permanent ou résident saisonnier.

Il y a «des environnements» plus fragiles que d'autres. Globalement, une île fait partie de ce genre d'environnement, de ce genre d'écosystème (de ce genre de système écologique) susceptible de souffrir plus rapidement qu'un autre des agressions ou des perturbations qu'il aura subies.

La raison, parfois, tient au fait d'un climat particulier qui conditionne la présence exceptionnelle de telles ou telles flores et faunes. Parfois on invoquera, surtout comme c'est le cas sur «notre Île», le fait de l'isolement relatif auquel sont confinés les gens qui y vivent à cause des conditions de transport qui en régissent l'accessibilité et les coûts qui en découlent.

L'écosystème de l'île de Robinson Crusoé n'avait, à toutes fins utiles, rien à craindre de sa présence ni même de celle de son fidèle serviteur Vendredi! Ajoutons, de surcroît, que l'incursion occasionnelle de quelques anthropophages ne créait pas plus de problèmes à l'environnement de son Île, même si ces derniers y laissaient plein de déchets après leur passage! Il en fut probablement ainsi historiquement, quand les Malécites ont, à une certaine époque lointaine, fréquenté l'Île Verte. (Attention... je ne dis pas que les Malécites étaient des cannibales!)

Une des différences entre notre Île d'aujourd'hui et celle d'hier, c'est que nous sommes plus nombreux à fréquenter les lieux et que notre mode de vie, de consommation et de transport sont totalement différents. Nous sommes une plus grande menace à l'intégrité des lieux, c'est certain. Le problème s'aggrave du fait que nous vivons sur une île. Ainsi en est-il, par exemple, de notre relative incapacité d'accéder aussi facilement aux mêmes services de collecte et de disposition des déchets auxquels nous pouvons être habitué lorsque nous vivons sur le continent.

Sans dramatiser, il faut admettre cet état de fait et reconnaître que, sur ce plan, nous avons comme un petit problème sur notre Île... Ce problème nous oblige à nous questionner davantage, individuellement et collectivement sur les solutions à envisager pour éviter que ce «petit problème» ne devienne cauchemardesque. Il y a bien sûr une question de «sous» en cause; il y a des coûts à tout. Mais encore faut-il aussi vouloir régler les problèmes avant qu'ils n'échappent au contrôle et qu'ils prennent des proportions inacceptables.

Au passage, sans vouloir parler spécifiquement de «l'horreur qui nous crève les yeux» et qui est identifié comme un centre de disposition des déchets domestiques (vous savez, celui qui ressemble plutôt à un dépotoir, dans la gravière, et pour lequel il faudra trouver rapidement une solution plus élégante et efficace), je voudrais signaler l'heureuse initiative de la Déchetterie qui s'avère être une partie de la solution à nos problèmes d'accumulation de déchets domestiques. Cette solution qui permet de diminuer considérablement le nombre de «sacs verts», n'est cependant pas, semble-t-il, mise parfaitement à profit. Pourtant... c'est à nous que ça profite le plus! Ça demande un effort supplémentaire, à savoir le tri des déchets... C'est minime; suffit d'y penser et surtout de la faire.



Il y a d'autres solutions, aussi, qui méritent d'être examinées:

- quand c'est possible, le retour des déchets vers le continent, par les personnes qui les ont générées;
- une campagne discrète mais efficace, aux points stratégiques, pour sensibiliser les nombreux visiteurs au respect du milieu.

L'environnement, c'est une affaire collective qui ne tolère aucun «je m'en foutisme». S'il y a des problèmes, il y a des solutions. Nous faisons partie des problèmes et également des solutions. Le jour où on ne trouve pas de solutions, c'est que nous-mêmes nous sommes devenus des problèmes.

En guise de conclusion, disons que l'environnement, c'est une question d'attitude. Ça commence dans la tête par le respect des autres. Jadis, on entendait souvent à la radio des appels au civisme; on disait ainsi, après avoir donné un exemple: «Le civisme est une foule de petites choses...». L'environnement, c'est pareil. Ce n'est pas seulement une histoire de déchets et de recyclage. C'est surtout le respect. Le respect du voisin, de sa propriété. Le respect des autres avec leurs différences. Le respect des biens communautaires comme la faune, l'eau. Avec cette attitude positive en tête, l'environnement de l'Île Verte, «*cette vaste nef venue de l'Éden s'échouer en notre pays*», demeurera toujours une garantie pour notre qualité de vie.

Gilles Shooner
Loretteville, le 22 janvier 1997

L'Île Verte telle que je la vois

Je la vois avec des sentiments partagés.

Un sentiment d'admiration.

Comme toutes les îles, et plus qu'elles, l'Île Verte exerce sur moi une sorte de fascination avec son aura d'inconnu, ses richesses ignorées; avec cette crainte aussi de rencontrer des gens différents, le vent y est plus fort, la chaleur et le froid plus intenses, l'air plus pur et les nuits plus mystérieuses. En fouillant ses rives et ses forêts, j'y ai découvert au-delà de 250 espèces de plantes (il y en a sans doute autant à répertorier) dont 18 splendides fougères. Que dire également des champignons qui tapissent le sous-bois.

Un sentiment de tristesse

En voyant ces nombreuses terres abandonnées, ces granges vides et défraîchies, les boucaneries, témoins d'un autre âge.

Un sentiment d'espoir

En admirant les moutons de Dominique et les chevaux de Mario, la pêche à Vital, le Centre d'interprétation, les petites auberges si typiques de l'Île, le phare plus que centenaire, la chapelle si accueillante dans sa simplicité, les jardins aux abords des maisons, les petits fruits tels les bleuets, pommes de terre, pimkina, noisettes, merises, cormier. Enfin, la Richardière et ses capitaines si expérimentés. En regardant les organismes locaux, tous plus vivants les uns que les autres, et qui s'acharnent à protéger le patrimoine. En causant avec les nombreux touristes enchantés de parcourir la route poussiéreuse en été, et de chausser skis et raquettes ou d'enfourcher un Bombardier durant la saison d'hiver.

Un sentiment d'appartenance

L'Île Verte est aussi « mon » île. Un couple de mes ancêtres reposent dans le cimetière. J'y viens depuis déjà 5 ans et je suis membre honoraire de la CPICIV. On m'accueille chaleureusement chaque été au presbytère (ainsi que mes deux confrères les Pères Lambert et Mercier), en échange de services pastoraux que nous donnons avec joie et gratitude à toute la population. Je me réjouis également de voir ce travail poursuivi grâce à la douce et ferme gouverne de Gisèle, assistée de généreuses collaboratrices qui entretiennent le feu sacré.

Jean Maurice Martel O. P.
curé estival...



In memoriam

C'est avec un très vif regret que nous apprenions le décès de Rénald Dionne.

Ce regret s'ajoute au choc de voir se terminer la vie d'un homme, dans la jeune quarantaine, resplendissant de bonne santé et de joie de vivre et, semblait-il, au début d'une vie adulte pleine de promesses d'un bel avenir.

Nombreux sont les résidents et estivants de l'Île qui ont eu la chance de voir Rénald collaborer à la construction, la restauration, la réfection ou la réparation de leur propriété. Il avait une solution à tous les problèmes, soient-ils de mécanique ou de menuiserie. À cette débrouillardise proverbiale des gens de l'Île, il ajoutait la fierté de l'artisan qui, en plus d'un travail bien fait, n'acceptait pas que la moindre imperfection puisse atténuer la beauté de son produit.

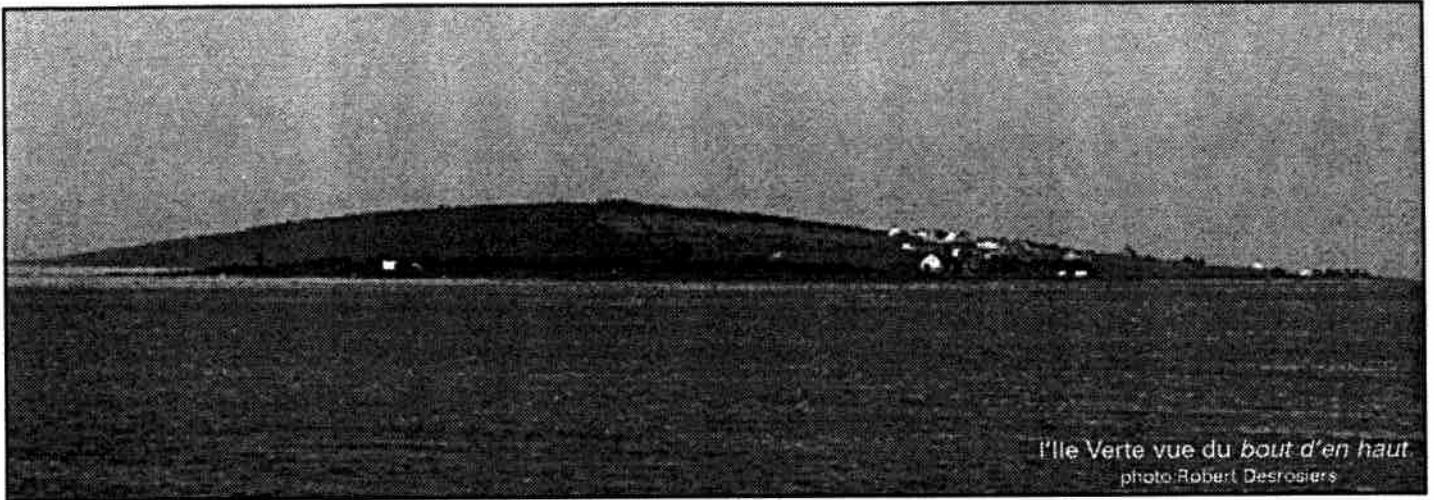
Homme de parole, lorsqu'il s'engageait à accomplir un travail, l'on pouvait compter sur lui. Sa probité et sa courtoisie étaient de vraies marques de commerce et ceux qui l'ont connu alors qu'il était l'heureux cantonnier de l'Île ou le marin compétent de La Richardière, se souviendront de sa grande politesse et de son savoir-vivre. Comme le disaient si bien nos ancêtres, Rénald avait de la race.

Il y a de trop nombreuses années, alors que Rénald transportait des estivants de la terre ferme vers l'Île, à quelques encablures de la côte sud, avec un grand sourire, il disait: «Vous revenez au Paradis». Voilà que Rénald a quitté notre Paradis pour en retrouver un plus beau encore.

À son épouse Nicole, sa fille Mélanie, ses parents, Jeannette et Raoul, ses beaux-parents Margella et Vital, tous les membres de la CPICIV se joignent à leurs administrateurs, pour dire leurs plus sincères condoléances et l'expression de leur vive sympathie.

JPD

La politique de regroupement municipal: une île, un cas



l'Île Verte vue du bout d'en haut
photo Robert Desrosiers

Le Québec compte un peu plus de 1400 municipalités, dont 43% comptent moins de 1000 habitants, alors que l'Ontario, avec une population plus grande, compte environ 800 municipalités. Le projet de regroupement de municipalités vise, dans un premier temps, 416 municipalités qui formeraient, une fois regroupées, 178 nouvelles unités municipales. Le 31 mai 1996, le ministre des Affaires municipales présentait son projet de fusion des petites municipalités. Ces nouvelles municipalités, administrativement plus fortes et mieux équipées, seraient des partenaires plus déterminant au sein de leur MRC, et auraient plus de poids auprès des instances régionales et gouvernementales. Le ministre des Affaires municipales a mandaté la Commission de consultation sur le regroupement municipal pour entendre les représentations du milieu municipal, analyser les mémoires qui lui ont été présentés et soumettre ses recommandations au ministre. La Commission de consultation sur le regroupement municipal, présidé par M. Jacques O'Bready, a entendu quelque 280 représentants du milieu municipal et de groupes de citoyens, a reçu 300 mémoires et visité 13 régions du Québec, lors des deux mois d'audience au sujet de la fusion des municipalités. Le président de la Commission a rappelé que: *Les conseils municipaux auront à se prononcer sur les protocoles de fusion et que les populations auront à se prononcer lors d'un référendum municipal.* Dans leur rapport au ministre des Affaires municipales, les membres de la Commission ont relevé deux cas de fusions problématiques mettant en cause une île: l'Île d'Entrée des Îles-de-la-Madeleine, et l'Île Verte du Bas-Saint-Laurent. Il faudra attendre que le rapport de la Commission soit public, suite aux réactions du ministre, pour en savoir davantage. C'est le 11 mars que le ministre devrait faire connaître ses réactions au rapport de la Commission. En ce qui concerne la MRC de Rivière-du-Loup, deux regroupements sont ciblés par la première phase de mise en œuvre de la politique gou-

vernementale. Il s'agit: du regroupement du village et de la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna, et de celui du village de l'Île-Verte avec la municipalité de Saint-Jean-Baptiste de l'Île-Verte et la paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Une problématique particulière apparaît toutefois dans le cas impliquant la paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, c'est-à-dire l'Île Verte. La problématique d'une fusion municipale, mettant en cause une île qui n'a pas de lien permanent avec les autres composantes de la fusion, implique que les insulaires ne peuvent obtenir des avantages en termes de services municipaux. Or, c'est précisément l'amélioration de deux services, protection des incendies et loisirs, constitue l'attrait le plus fort pouvant soutenir un projet de regroupement municipal. À ce propos, un sondage, réalisé en 1995 par le ministère des Affaires municipales, auprès de 47 municipalités fusionnées depuis 1990, nous apprenait que la mise en commun de services se révèle comme étant un excellent moyen d'envisager un regroupement de municipalités. Selon 81% des répondants la mise en commun la plus recherchée concerne le service de protections contre les incendies et le service de loisirs. Une île a bien peu à gagner dans une fusion où les équipements de protections civiles et de loisirs seraient, à toutes fins utiles, hors de sa portée.

Dans les conditions actuelles, il semble bien qu'il faille attendre les réactions du ministre au dépôt du rapport de la Commission de consultation sur le regroupement municipal pour en savoir plus. L'intérêt principal du rapport de la Commission concerne les recommandations des membres de la Commission face à la situation particulière de l'Île Verte et de l'Île-d'Entrée. D'ici là, la question des avantages et des contraintes d'un regroupement impliquant l'Île Verte demeure problématique. Si la volonté politique est essentielle à un regroupement municipal, encore faut-il que les citoyens concernés y trouvent leur intérêt.

Guy Dufresne, UQAM, Science politique

La problématique d'une fusion municipale, mettant en cause une île qui n'a pas de lien permanent avec les autres composantes de la fusion, implique que les insulaires ne peuvent obtenir des avantages en termes de services municipaux. Or, c'est précisément l'amélioration de deux services, protection des incendies et loisirs, constitue l'attrait le plus fort pouvant soutenir un projet de regroupement municipal.

À ce propos, un sondage, réalisé en 1995 par le ministère des Affaires municipales, auprès de 47 municipalités fusionnées depuis 1990, nous apprenait que la mise en commun de services se révèle comme étant un excellent moyen d'envisager un regroupement de municipalités. Selon 81% des répondants la mise en commun la plus recherchée concerne le service de protections contre les incendies et le service de loisirs. Une île a bien peu à gagner dans une fusion où les équipements de protections civiles et de loisirs seraient, à toutes fins utiles, hors de sa portée.

Dans les conditions actuelles, il semble bien qu'il faille attendre les réactions du ministre au dépôt du rapport de la Commission de consultation sur le regroupement municipal pour en savoir plus. L'intérêt principal du rapport de la Commission concerne les recommandations des membres de la Commission face à la situation particulière de l'île Verte et de l'île-d'Entrée. D'ici là, la question des avantages et des contraintes d'un regroupement impliquant l'île Verte demeure problématique. Si la volonté politique est essentielle à un regroupement municipal, encore faut-il que les citoyens concernés y trouvent leur intérêt.

Guy Dufresne
UQAM, Science politique

La Déchetterie, c'est l'avenir au présent

La récupération en 1996

7 ballots de carton	3150 livres
5 barils de verre	2500 livres
6 ballots de plastique	600 livres
5 ballots de métal	1000 livres
50 boîtes de journaux et de papier fin	environ 300 livres
Total	environ 7550 livres

N'oublions pas que pour le bien de notre île, la Déchetterie, c'est l'affaire de tout le monde.

Conjugaison écologique

Je recycle
Tu ré pares
Il récupère
Nous réutilisons
Vous remplacez
Ils réduisent

Jacynthe Dionne et Lucille Vien.

La suite au prochain numéro.

Votre compte de taxes municipales

Vous receviez récemment votre compte de taxes municipales pour l'année courante. Si vous l'avez analysé, vous aurez constaté une importante augmentation de votre évaluation et une légère augmentation des taxes.

En fait, l'évaluation municipale globale, à la suite de la révision triennale du rôle, est passée de 3 309 300 \$ à 5 201 520 \$, soit une augmentation de près de 2 millions. Le taux de taxe a chuté de 1.09 \$ par 100.00 \$ d'évaluation en 1996, à 0.79 \$ par 100.00 \$ en 1997. En clair, une évaluation de 50 000 \$ en 1996, aurait produit un compte de taxes municipales de 545.00\$ (1.09 \$ X 500). En 1997, l'évaluation devenant approximativement 78 580 \$, le compte de taxes serait de 620.21 \$, produisant ainsi une augmentation de 75.21 \$.

La taxation, sur le plan scolaire, est basée sur le même rôle, mais le taux de taxation de 0.35\$ du 100.00 \$ étant uniforme pour l'ensemble du territoire de la commission scolaire, cela cause une augmentation plus importante. Ainsi, en utilisant le même exemple que précédemment, l'on constate que le compte de taxes scolaires passe de 175.00 \$ (0.35 \$ X 500) à 275.03 \$, soit une augmentation de 100.03 \$.

Cette augmentation de notre évaluation, selon des cadres de la MRC de Rivière-du-Loup, que nous avons consultés à ce sujet, est causée en grande partie parce que nombre de personnes désirent s'établir sur l'île et consentent donc à payer généreusement pour y posséder un coin de terre, ainsi qu'en témoignent de nombreux contrats de vente signés durant les dernières années.

La lettre d'information qui accompagnait le dernier compte de taxes explique bien les recours dont dispose le citoyen qui désirerait s'objecter à l'évaluation révisée de sa propriété. Nous vous suggérons de la relire attentivement, en vous rappelant que si vous estimez que l'évaluation de votre propriété correspond à la valeur à laquelle vous accepteriez de la vendre, elle est peut-être près de la vérité du marché et, conséquemment, difficile à contester.



GAS O BAR

Station Service 132

Claude Marquis enr.

Au service des amis de l'Île Verte depuis 1967

et plus présent que jamais

pour mieux vous servir !

418-898-3321

